

Damien : Est-ce qu'on peut facilement trouver des locuteurs³ francophones ?

Joseph : Contrairement à ce que l'on peut croire de l'extérieur, la réalité actuelle franco-louisianaise est très complexe et complexée⁴. En effet, on estime qu'environ 150 000 personnes peuvent s'exprimer en français ou en créole, mais très peu de locuteurs nés en Louisiane lisent et écrivent leur langue maternelle, tout simplement parce qu'ils en ont été privés pendant longtemps. Dans les écoles anglophones assimilatrices⁵, ces langues d'héritage deviennent « langues étrangères ». Aujourd'hui en Louisiane, il est rare que l'on naîsse francophone – on le devient, par choix, par volonté, par hasard. Bien que la culture louisianaise conserve des traces de son passé francophone, on est toujours aux États-Unis et la langue parlée partout est l'anglais. Trouver un emploi en français ici reste quasiment⁶ impossible. Les « parlants » français et créoles ne sont toujours pas valorisés dans leur identité linguistique et culturelle sur les plans éducatifs, sociaux, professionnels et économiques.

Damien : Quel est votre principal défi alors ?

Joseph : Notre tâche en Louisiane est compliquée à cause de l'immense diversité des groupes d'héritage francophone et créolophone. Et puis 99 % des enfants actuellement en immersion⁷ française n'adhèrent pas à une de ces identités devenues étiquettes⁸ ethno-raciales ou généalogiques qui n'ont plus rien à voir avec la langue française. Eux sont à la base anglophones et américains. Ceux qui font aujourd'hui le choix de se réapproprier leur franco-créolophonie louisianaise, commencent à réclamer le droit de vivre en français, d'avoir des services en français et de pouvoir gagner leur vie en français. Cette génération, qui est la dernière à avoir des grands-parents ayant vécu l'assimilation imposée

1. pot-pourri (n. m.s.) : mélange
2. franco-créolophone (adj. f.s.) : qui parle français et/ou créole
3. locuteurs (n. m.p.) : personnes qui parlent
4. complexée (adj. f.s.) : qui a honte
5. assimilatrices (adj. f.p.) : qui aident à intégrer ses savoirs
6. quasiment (adv.) : presque
7. immersion (n. f.s.) : plongée dans un environnement spécifique (ici, en français)
8. étiquettes (n. f.p.) : papiers avec des indications que l'on colle sur un objet

à l'école, est aussi la première depuis ce temps-là à être scolarisée en français. Elle garde dans son cœur l'histoire de la Louisiane traditionnellement franco-phone et croit à l'avenir d'une Louisiane dotée d'une population francophone engagée, inclusive et moderne.



Évolution des différentes identités linguistiques VERS des étiquettes ethno-raciales comme résultats de l'américanisation.

Cases grises : groupes ethno-raciaux qui parlaient français/créole avant 1921.

Cases roses : groupes chez qui on trouve quelques locuteurs de français ou créole aujourd'hui.

Cases bleues : « parlants » français.